

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

Le 5 octobre 1984, en réponse à cette demande, des consultations se sont déroulées avec la Communauté européenne. Le 29 novembre 1984, le Canada a présenté une proposition à trois volets visant à un règlement bilatéral de cette plainte. Elle a été rejetée.

Le 12 février 1985, la Communauté européenne a demandé qu'un groupe spécial du GATT soit constitué. Retenez bien cette date du 12 février 1985. C'était avant que les négociations sur le libre-échange ne soient entamées. C'est alors qu'on a demandé qu'un groupe spécial du GATT soit formé, ce qui fut fait le 12 mars 1985, soit bien avant que ne débutent les négociations sur le libre-échange. C'est ce groupe du GATT qui est venu dire en 1987 aux gouvernements de l'Ontario et de la Colombie-Britannique que leur pratique discriminatoire consistant à fixer à la hausse le prix des vins étrangers était une pratique commerciale déloyale. Cela n'a rien à voir avec l'Accord de libre-échange. Si nous n'avions jamais débattu l'Accord de libre-échange, l'industrie vinicole canadienne serait en difficultés. Voulez-vous savoir pourquoi? Je vais vous le dire. Voici ce que dit l'industrie elle-même dans l'exposé qu'elle a présenté devant notre comité et cela, il y a deux ou trois jours:

L'industrie vinicole canadienne s'est développée dans un climat d'ingérence provinciale.

C'est sa première déclaration. Elle poursuit:

Les gouvernements provinciaux ont promulgué des lois qui favorisent les vins produits localement, s'assurant ainsi que les vignobles créateurs d'emplois sont situés à l'intérieur de leur territoire. Ces barrières signifient qu'il n'y a pas de véritable marché canadien, mais bien dix marchés provinciaux distincts.

On ne peut même pas commercer d'est en ouest le vin que nous produisons ou même, quant à cela, la bière que nous produisons, à cause de règlements provinciaux. Nous avons dix petits marchés dans tout le pays. L'exposé se poursuit comme ceci:

Les règlements ont été établis en vue de maximiser l'emploi des raisins canadiens produits en Ontario et en Colombie-Britannique—seules provinces où on cultive du raisin commercialement.

A cause des coûts de production plus élevés au Canada, compte tenu de notre immense échelle de production...

Les offices de commercialisation du raisin ont négocié des prix qui, en moyenne, sont deux fois plus élevés que ceux de raisins comparables produits en Californie. L'exposé se poursuit comme ceci:

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont acheté les excédents de raisin, limitant ainsi la nécessité d'un rajustement de l'offre et des espèces de raisin produits au Canada.

Voilà la clé du problème. Rien ne les incitait à utiliser d'autres cépages. Voilà ce qui manquait. Les gouvernements achetaient leurs excédents de raisins. Alors, pourquoi changer et pour qui? Le mémoire continue:

Parce que les gouvernements fédéral et provinciaux achetaient chaque année les excédents de raisins, on déplore maintenant des excédents chroniques de raisins labrusca dont personne ne veut et une pénurie de raisins vinifera, dans un monde littéralement inondé de vignes et de raisins.

Ensuite:

L'attitude des gouvernements...

Il s'agit de l'attitude du gouvernement provincial et non du gouvernement fédéral.

... a entraîné le développement d'une industrie vinicole qui est souvent obligée de fabriquer des produits à partir de raisins importés aux prix artificiellement gonflés dans des installations non rentables.

Quel mémoire! Si les gens le lisaient et en parlaient, ils se rendraient compte que l'industrie vinicole était en difficulté pour plusieurs raisons, mais surtout par la faute des provinces. Le premier ministre de l'Ontario ose pourtant dire aux viticulteurs:

Il faudra un jour que vous protestiez auprès du gouvernement fédéral qui a créé cette situation...

Le gouvernement fédéral qui a créé cette situation!

Il faut être deux pour danser. Ce n'est pas nous qui avons causé ce problème.

Le premier ministre de l'Ontario dit cela, mais l'Institut du vin canadien a la preuve irréfutable que c'est la province qui cause le problème.

Ils se contredisent. Un des deux ne dit pas la vérité. Je connais David Peterson depuis des années. Je le connaissais avant que la plupart des gens ne le connaissent en Ontario. J'ai travaillé avec lui à Queen's Park. Je me rappelle la dure campagne qu'il a menée contre la députée de Hamilton-Est pour la direction de son parti. D'un côté, il prétend que la province n'a pas causé le problème. De l'autre, l'Institut du vin canadien soutient le contraire dans un mémoire présenté au comité. En tout cas, il y a des problèmes. Nous l'admettons.

En collaboration avec la Colombie-Britannique, notre gouvernement a fourni de l'aide aux viticulteurs de l'Ouest pour qu'ils cultivent les cépages indispensables à la production d'un vin de bonne qualité. Le vin de qualité que nous produisons au Canada se vend partout dans le monde. Partout il remporte des prix. Hillebrand exportera 4 000 caisses de vin au Japon cette année. Notre industrie viticole peut donc survivre. Cependant, nos viticulteurs ont besoin d'un peu de temps et d'aide pour arracher les vieilles vignes et les remplacer par de nouveaux céps.

Permettez-moi de lire un extrait de cet article. Il y est question d'une femme qui a rencontré le premier ministre de l'Ontario et qui lui a dit ceci:

Le gouvernement du Canada s'est engagé à affecter 70 millions de dollars à un programme d'enlèvement des vignes et à un plan de rachat des excédents pour 1988...

Elle s'adresse ici directement à M. Peterson, et je cite:

... (mais) le gouvernement de l'Ontario n'a pas encore pris d'engagement en ce sens. Nous, viticulteurs, demandons un engagement de la part du gouvernement de l'Ontario à l'égard de ces deux programmes...

Voilà ce qu'elle a dit. Il a répondu: «Les négociations sont difficiles. Vous n'aimerez pas la solution, mais j'espère que nous pourrons vous en donner une dont vous pourrez vous accommoder. Nous n'y sommes pour rien.» Voilà ce qu'a dit le premier ministre de l'Ontario.

Mme Copps: C'est exact.